18 FEV. 97-009151

HISTOIRE D'OR
S.A. au Capital de 74.558.700 Frs
Siège Social : 2 rue de Valenciennes
75010 PARIS
RCS Paris B 379 587 900

92B 2009

CARAUX, IMBERT & ASSOCIES
S.A. au Capital de 22.670.000 Frs
Siège Social : 2 rue de Valenciennes
75010 PARIS
RCS Paris B 379 507 429

BUREAU 616
ARRIVE LE
- 4 FEV. 1997
N° REQUETE
417 155.

REQUETE CONJOINTE

à Monsieur le Président

du TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

L 54

Le soussigné, Michel **CARAUX,**
demeurant à PARIS 10ème, 2 rue de Valenciennes

agissant en qualité de :

- Président de la Société "HISTOIRE D'OR"
 Société Anonyme au Capital de 74.558.700 Frs
 Siège Social : 2 rue de Valenciennes - PARIS 10ème

- Président de la Société "CARAUX, IMBERT & ASSOCIES"
 Société Anonyme au Capital de 22.670.000 Frs
 Siège Social : 2 rue de Valenciennes - PARIS 10ème

a l'honneur de vous exposer que lesdites Sociétés envisagent une Fusion par voie d'absorption de la Société "CARAUX, IMBERT & ASSOCIES" par la Société "HISTOIRE D'OR", laquelle recevrait en conséquence à titre d'apport-fusion l'ensemble de l'Actif et du Passif de la Société "CARAUX, IMBERT & ASSOCIES", rémunéré selon les conditions qui seront définies par le projet de traité de fusion.

.../...

94

C'est pourquoi, le soussigné à l'honneur de vous demander de vouloir bien procéder à la désignation d'un Commissaire unique à la Fusion, chargé d'en faire rapport conformément à l'article 377 de la Loi du 24 Juillet 1966 et d'établir le Rapport prévu par l'article 193 de la Loi sur les apports en nature effectués par la Société "CARAUX, IMBERT & ASSOCIES" à la Société "HISTOIRE D'OR".

Il vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien agréer l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Paris,
Le 31 Janvier 1997

18 FEV. 97-900151

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'article 377 de la loi du 24 juillet 1966 complété par l'article 15 de la loi n° 94-126 du 11 février 1994 ;

Vu la requête présentée par :

LA SOCIETE HISTOIRE D'OR

ET LA SOCIETE CARAUX, IMBERT & ASSOCIES

Nommons :M Jacques MARKS

demeurant : 18 rue Boissière 75116 Paris

en qualité de commissaire à la fusion .

Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de désaccord, ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons que le commissaire nous rendra compte de l'accomplissement de sa mission.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

Fait à Paris, le 28/02/97

Le Greffier,

A.M. DECOURCELLE

Le Président du Tribunal,

J.P. MATTEI